

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1823 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ECF/24 Mohamed

Date de naissance : 07/09/55

Adresse : Ain Chock Rue 129 N° 30

Tél. : 0661928518 Total des frais engagés :

Casablanca - GSM : 0674451180 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/09/2020

Nom et prénom du malade : EL FARIA mohamed Age: 65 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Casablanca - GSM : 0674451180

Nature de la maladie : 080

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

CASABLANCA

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/03/2020	18.1	1	150.00	Dr. BOURGEOIS - GMS 8744677 bis Ain Chok Médecin du Sport Médecin Généraliste Docteur ABBOUK Mohamed

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA CLOUETTE	04/03/2020	103.00

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
EXAMEN LABORATOIRE ANJLI TAOUFIK PHARMACIEN BIOLOGISTE PHARMACIE SID JTHNA AV 10 MARS ROUTE DE LA PREFECTURE SIDI TAOUFIK 2-59 95 28 03 04 TÉL: 093000404	18/03/2020	100.00	150

## AUXILIAIRES MEDICAUX

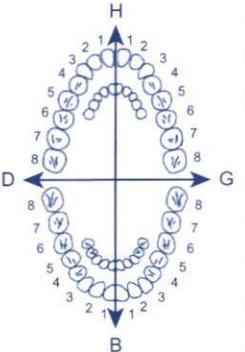
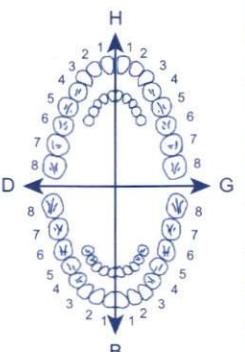
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ABBOUR Mohamed

Médecine Générale

Titulaire du diplôme Universitaire

de médecine du Sport de Renne en France

Medecin agréé pour la délivrance des certificats  
medicaux pour l'obtention du permis de conduire



الدكتور عبور محمد

الطب العام

حاائز على شهادة جامعية في الطب الرياضي  
برين بفرنسا

طبيب مرخص لمنح الشواهد الطبية  
لحصول على رخصة السيادة

Casablanca, le ...04/09/2022.....

MB EL FARAH MOHAMED

109,00

1<sup>er</sup> D- stress

Δ'S

Lot:

DS09/19

DLC:

09/2022

P.P.C : 109,00 DH



Docteur ABBOUR Mohamed  
Médecine Générale  
Médecin du Sport  
Bd. Bagdad 177 bis, Ain Chock  
Casablanca - GSM : 0674 45 11 90

06 74 45 11 90. مكرر شارع بغداد (أمام الخيرية الإسلامية) - الهاتف المحمول : 177

177, Bis Bd Bagdad Ain Chock - GSM : 06 74 45 11 90

(En face de la maison de bienfaisance Ain Chock) - Casablanca

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

## EXAMED

### LABORATOIRE

S.A.R.L. au Capital de 100.000,00 Dhs - R.C. 121337 - Patente : 32740051 - Ident. Fiscal : 2821353 - ICE : 000079511000007  
Centre Médical Sidi-Othman, Av. 10 Mars, Place de la Préfecture, Sidi Othman - CASA - Tél.: 05 22 59 95 95 - Fax : 05 22 59 95 96

Taoufik LOUANJLI  
Pharmacien-Biogiste

N° 2006944

DIS Biologie Médicale  
Biologie de la Reproduction  
Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Nom/Prénom : Monsieur EL FARA Mohamed

Casablanca le : 18/09/2020

Medecin : Dr ABBOUR

Analyses	Clé	Cotation
GLYCEMIE POST-PRANDIALE	B	20
HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE	B	100
GLYCEMIE A JEUN	B	20
Montant en Dhs:		150.00

Arrêtée la présente facture à la somme de: Cent Cinquante Dirhams

EXAMED  
LABORATOIRE  
TAOUFIK LOUANJLI  
PHARMACIEN BILOGISTE  
ENTRE MEDICAL SIDI OTHMAN AV 10 MARS  
S.A.R.L. TÉL: 05 22 59 95 95 FAX: 05 22 59 95 96  
N° 2006944

# ORDONNANCE

Docteur ABBOUR Mohamed

Médecine Générale

Médecine du Sport

Bd. Baghdad 177 bis, Ain Chok

M<sup>me</sup> / M<sup>me</sup>

Casablanca le 04/09/2020

Casablanca - GSM : 0674 45.11 90

M<sup>me</sup> EL FARAH MOHAMED

1<sup>o</sup> glycémie à jeun

2<sup>o</sup> glycémie post-prandiale

3<sup>o</sup> Hb A1c

EXAMEN  
LABORATOIRE  
TAOUIFIK LOUANJEL  
PHARMACIE  
ENNEVIRIA  
ESPACE 177  
10 MARS  
OUHADIA  
TÉL : 0525 96 96 96  
FAX : 0525 96 96 96  
MAIL : 10mars@wanadoo.fr

Cachet du médecin

Docteur ABBOUR Mohamed

Médecine Générale

Médecine du Sport

Bd. Baghdad 177 bis, Ain Chok  
Casablanca - GSM : 0674 45.11 90

Code Patient : 412328  
Date du prélèvement : 18/09/20  
Dossier édité le : 19/09/2020

**Monsieur Mohamed EL FARA**  
Référence : 180920 541  
Dr. ABBOUR

Page: 1/1

**BIOCHIMIE**

		Valeurs de référence	Antécédents
<b>GLYCEMIE A JEUN</b> .....	: 1,94     **     g/l ou ..... : 10,77     mmol/l	(0,70 à 1,10) (3,88 à 6,12)	✓
<b>HEMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1C)</b> ..:	7,80     % (Par Technique HPLC, Selon le DCCT/NGSP)		
-L'hémoglobine glyquée d'un sujet normal ou d'un diabétique équilibré se situe entre 4,2 et 6,5%.			
-L'hémoglobine glyquée d'un sujet diabétique non traité ou non équilibré est supérieure à 8,5%.			
<b>GLYCEMIE POST-PRANDIALE</b> ....	: 2,69     g/L ou ..... : 14,93     mmol/L	(<1,60) (<8,88)	✓

**EXAMED**  
LABORATOIRE  
**Taoufik LOUANJLI**  
Pharmacien - Biogiste  
Centre Médical Sidi-Othman, Av. 10 Mars  
Place de la Préfecture - Sidi Othmane - Casablanca  
Tel. : 05 22 59 95 95 - Fax : 05 22 59 95 96

Biogiste